

DÉBAT GÉNÉRAL

Il n'y a pas d'assemblée où les divers pays du monde soient mieux représentés qu'aux Nations Unies. C'est au sein de leur Assemblée générale que presque tous les membres de la communauté internationale, petits et grands, peuvent faire entendre leur voix sur un pied d'égalité. 147 États membres y font valoir leurs vues sur les grandes questions internationales de l'heure. Ainsi, dans un discours prononcé le 29 septembre dernier, l'honorable Don Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a exprimé l'opinion du Canada sur une grande diversité de questions. Voici quelques points essentiels de ce discours.

Sauf quelques exceptions notables, la participation universelle nous est pratiquement acquise, encore que des pressions s'exercent en vue d'une définition plus stricte des obligations des membres.

Les efforts déployés pour améliorer la structure et la procédure des Nations Unies aux nouvelles orientations engendrant des tensions nouvelles dans les zones des Nations et activités traditionnelles.

L'accord sur les Nations et le respect des droits de l'homme n'a pas eu comme pendant la volonté de les appliquer sans discrimination.

PREMIÈRE PARTIE

Le Conseil de sécurité... résolutions approuvées n'a pas augmenté sa compétence.

Les actes de violence... qui se sont perpétrés à l'intérieur des États ou entre eux, érodent les principes de la participation au droit international au sens où repose la Charte des Nations Unies.

Un état d'une plus grande... se référer dans la réalité.

LE CANADA À LA

XXI^e SESSION DE L'A.G.N.U.

Le Canada appuie le principe de la participation universelle aux Nations Unies. La Charte, il est vrai, prévoit certaines conditions d'admission, mais nous sommes convaincus qu'il faut, le cas échéant, écarter les barrières du chapitre II de la Charte à l'admission. Toute question relative au statut d'indépendance d'un État doit trouver sa solution dans l'adhésion à l'ensemble de la majorité des États membres.

Le Conseil de sécurité... ne doit pas être remise en cause. Nous considérons qu'il serait dangereux de recourir à l'exclusion d'un membre pour violation des principes de la Charte, à moins qu'il n'y ait un consensus de l'ensemble des membres. L'exclusion de membres «impromptus» pourrait en induire d'autres à pratiquer une action agressive aux activités. Le prix de cette pratique serait élevé.

Ainsi, en l'absence de bases à l'effet d'interdire à l'État le droit de participer à l'Assemblée générale. Le Canada s'oppose à une telle mesure. En ce qui concerne les membres de leurs droits de siéger à l'Assemblée générale pour des motifs tels que ne respectent pas le droit international toute crédibilité à cette assemblée. Nous sommes ici pour débattre les problèmes, non pour les éluder.

Changements institutionnels

L'importance de la participation universelle, évidemment, l'acceptation de plein gré des obligations qui en découlent, en particulier aux États qui jouent un rôle de premier plan dans l'Organisation. Cette acceptation se mesure, notamment, par le degré de participation d'un État dans les activités des Nations Unies, dans les programmes à participation volontaire aux programmes de secours ou de maintien de la paix, en particulier. Par principe, le Canada continuera d'accorder son appui à tous les organismes des Nations Unies dans lesquels il fait partie. Nous ne pouvons regretter aucunement que l'Assemblée des Nations Unies ou à l'initiative unilatérale des membres de l'Assemblée des Nations Unies, même dans le cas où leurs initiatives pourraient être considérées comme préjudiciables ou incompatibles avec certains États.

Par ailleurs, nous sommes convaincus de l'importance de l'Assemblée à voter sur des résolutions qui la conduisent à l'adoption. Nous espérons, par exemple, que dans une campagne contre la discrimination raciale, fondée sur une entente mondiale, on ait pu établir un régime de sanctions visant une profonde dimension. Si l'on parvenait à résoudre ces deux questions, nous pourrions nous en servir pour élargir la coopération des NUTS en la discrimination raciale.